Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

éligibilité à la carte de 10 ans ?

Par dgdfcfzs

Bonjour,
Je suis tunisienne et je réside régulièrement en France depuis 2019. Je suis venue pour mes études et j'ai obtenu une licence et un master avec un titre étudiant. Ensuite, j'ai fait un changement de statut vers « salarié ».
Depuis, je travaille dans le secteur hospitalier public, en CDD d'un an renouvelés sans interruption. À chaque fois, je n'obtiens qu'une carte « salarié » d'un an.
Pour mon prochain renouvellement, suis-je éligible à la carte de résident de 10 ans prévue par l'accord franco-tunisien (3 ans de séjour régulier), même avec des CDD ?
Si oui :
Quels documents dois-je fournir en plus de ceux du renouvellement ?
J'ai déjà un rendez-vous pour mon renouvellement « salarié ». Puis-je faire la demande de carte de 10 ans pendant ce rendez-vous, en apportant les documents en plus ? Ou faut-il faire une démarche à part ?
Avez-vous des conseils pour mettre toutes les chances de mon côté ?
Merci d'avance !